



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

caisses régionales

Question écrite n° 3916

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité si elle peut faire établir, pour informer la représentation nationale, un tableau comparatif pour chaque caisse régionale d'assurance maladie (branche vieillesse), précisant le nombre total de retraités du régime général de la sécurité sociale et celui des retraités, dans chacune de ces caisses, qui ont la retraite de base au taux plein (6 860 F par mois).

Texte de la réponse

Conformément à sa demande, l'honorable parlementaire trouvera ci-après un tableau comparatif du nombre de retraités du régime général selon les caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) d'affiliation. En revanche, les données statistiques existantes ne permettent pas de dresser un tableau indiquant, pour chaque caisse, le nombre de retraités bénéficiant du maximum de pension susceptible d'être servi par le régime général. (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3916

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 1997, page 3255

Réponse publiée le : 6 avril 1998, page 1960